

**Circulation.** A Villeneuve, la grogne monte, bien entretenue par des élus UMP en campagne, au sujet de la Montagnette, alors que les travaux sont indispensables.

## Il faut sécuriser le carrefour le plus accidentogène de l'Hérault

■ Cela fait un moment que ce dossier déchaine les passions, l'annonce du début des travaux\* a fait franchir un cap à tous les opposants (beaucoup de commerçants et très peu de riverains) du projet. Ces derniers ne veulent pas que la RD 612 devienne une longue ligne droite et que les feux tricolores soient supprimés, expliquant que cela va nuire à leurs commerces. Alors que tous les professionnels de la sécurité routière expliquent que cette zone, dans sa configuration actuelle, est fortement accidentogène. Qu'avant le Département « PS », l'État à l'époque « UMP » le disait et que la justice a donné raison aux collectivités. Mais les opposants, soutenus par des élus « UMP » en campagne (Galonnier, Aboud Couderc), ne veulent rien entendre.

### 36 accidents corporels dont un mortel en 8 ans

Pour bien comprendre le problème, il faut bien spécifier que le Conseil général a récupéré la compétence des routes, jusque là responsabilité de l'État, en 2007. Dans le cadre d'un programme de réaménagement des rocade Nord et Est de Béziers, les travaux routiers à La Montagnette ont pour objectif de sécuriser et fluidifier la rocade bitéroise. Mis en place par la commune en 1997, dénoncés par l'État dès 1998 (voir ci-dessous), les jours des feux sont comptés. Il faut dire que, placée hors agglomération, la RD 612 est une route à grande circulation. Malgré les dires de certains politiques en campagne, les chiffres parlent d'eux-mêmes : la Montagnette est le carrefour à feux le plus accidentogène de tout le département de l'Hérault avec 36 accidents corporels dont un mortel en 8 ans. Les travaux consisteront donc à la suppression des feux, à la mise en 2x2 voies de la RD 612, mais aussi à la réalisation des accotements multifonctionnels revêtus de 2,25 m de largeur pour permettre la circulation des tracteurs, des 2 roues non motorisés et des piétons. Le carrefour sera pour sa part maintenu, avec ses accès d'entrée et de sortie de la zone d'activité. Seuls les mouvements de tourne-à-gauche sont supprimés. Cette nouvelle configuration en-



Les représentants du Département sont restés calmes face à la foule hostile, mardi à Villeneuve. ASTA

traînera une meilleure fluidité du trafic, ce qui permettra d'atteindre plus rapidement les zones d'activités. Malgré un léger allongement de parcours, cette zone sera finalement plus accessible. En plus, comme l'indique le vice président du Département, Jean-Michel Du Plaa, « pendant la durée des travaux, les commerçants pourront être indemnisés si leur chiffre d'affaires baisse ». Bref, il serait vraiment temps que tout le monde retrouve une attitude posée et raisonnée sur le dossier, n'est-ce pas monsieur Galonnier ?

PEA

► \* Fin janvier : travaux préparatoires avec dépose des bordures et des équipements, mise en place du balisage et de la signalisation de chantier ; Printemps : réalisation du terrassement, de la chaussée, du mur de soutènement, assainissement pluvial et signalisation verticale ; Juillet-août : mise en service provisoire ; Automne : les finitions ; Fin 2014 : mise en service définitive.

### La contestation gèle le dialogue

■ Mardi soir, l'ambiance a été pour le moins houleuse à la salle Gérard-Saumade de Villeneuve-les-Béziers. Dans une réunion initiée par le Conseil général pour expliquer les travaux d'aménagement de la RD 612 au carrefour de la Montagnette, les échanges ont tourné court. C'est vrai qu'il est difficile de donner des informations à des commerçants qui avaient décidé de ne pas écouter les argumentations des représentants du Département (le conseiller général (SE) Gérard Gautier et le directeur départemental des routes, Dominique Jaumard). Quand on ajoute à cela, un maire, Jean-Paul Galonnier qui a été plus théâtral que cohérent, on a fait le tour... Le premier magistrat villeneuvois a pris la parole en début de séance pour dire... qu'il quittait la salle. « Le Conseil général fait un effort pour organiser des échanges, avec un maire qui s'en va, cela va être difficile... », a persiflé Gérard Gautier.

Un petit quart d'heure après cette sortie (de route ?), Jean-Paul Galonnier est revenu, juste pour aggraver Gérard Gautier (ils ont failli en venir aux mains) : « Je suis ici chez moi, si je veux, je peux te sortir d'ici manu militari ». Mais ce n'était pas fini. Avec une chef de file des contestataires, Christine Louriac, déchaînée, le public n'a eu de cesse de protester sur tous les points exposés. Même sur les évidences, comme le jugement rendu par la cour d'appel en 2002 (voir ci-dessous), ou sur les diverses études techniques. Enfin, comme on a l'air vraiment de marcher sur la tête à Villeneuve, les reproches se sont portés sur l'argent injecté pour l'aire des gens du voyage sur la RD 909, alors qu'il s'agit de travaux de... l'Agglo. Pour conclure, on ne pourra que louer le calme des représentants du Conseil général à la tribune dont l'attitude contrastait avec les contradicteurs bouillants du public. À suivre...

PEA

### Historique

**1997** : La commune de Villeneuve-les-Béziers classe en agglomération la section de la RN 1112 (future RD 612) aux abords du carrefour de la Montagnette et met en place des feux tricolores à ce carrefour. **1998** : L'État gestionnaire de la voie conteste auprès des juridictions administratives ce classement et la pose de ces feux. **2002** : La Cour administrative d'appel de Marseille donne raison à l'État en indiquant que

cette section de voie ne pouvait être considérée comme une voie située en agglomération. Ce jugement rend illégale la décision de la commune d'implanter des feux tricolores. **2007** : le Département se voit transférer la compétence des routes nationales, dont la RN 1112 rebaptisée RD 612. **2011** : Le préfet de l'Hérault signale au Département que « le carrefour de la Montagnette est le carrefour à feux qui comptabilise

le plus d'accidents corporels sur l'ensemble du département de l'Hérault ». Il demande au Conseil général de l'Hérault de lui faire connaître l'échéancier des travaux de suppression des feux tricolores. **Entre 2010 et 2012** : Le Conseil général favorise le dialogue en organisant 11 réunions avec la commune, les commerçants et associations pour décider d'un nouvel aménagement. **2012** : Après avoir réalisé une

étude d'aménagement et reçu l'avis favorable de l'État, le Conseil général soumet le projet à enquête publique, lancée sur les communes de Villeneuve-les-Béziers, Cers et Béziers. **15 mars 2013** : Avis favorable du commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête publique qui confirme, dans l'intérêt général, la nécessité de fluidifier le trafic sur cette route à grande circulation et de supprimer les feux.

### En bref

#### Média Le Petit Journal donne tort à Bruno Deschamps

Que le directeur du pôle culture et du développement culturel de la ville, Bruno Deschamps, veuille défendre la programmation qu'il a concoctée, c'est normal. Il est dans son rôle. Mais il faut être simplement sûr de son coup, sinon cela peut se retourner contre soi. Aussi quand on se demandait quel allait être, au concert de Carla Bruni, le pourcentage de mélomanes par rapport à celui d'encartés à l'UMP, (HDJ du 14 janvier) le directeur du pôle culture avait répondu : « C'est complet depuis jeudi (9 janvier) donc bien avant que l'on sache pour Sarkozy ». Quand on voit le reportage du *Petit Journal* de Canal plus sur l'événement (lundi), on peut se dire que les spectateurs se doutaient bien de quelque chose, vu que beaucoup arboraient des tee-shirt avec le nom de Nicolas Sarkozy dessus. Et la foule dehors n'a eu de cesse d'acclamer l'ex-président, au point que ce dernier soit obligé de dire qu'il était là « pour sa femme ». C'est vrai que du concert de Carla Bruni, les spectateurs de Zinga Zanga avaient l'air d'en avoir cure... N'en déplaise à Bruno Deschamps.

PEA

#### Municipales A. Couquet (FdG) lance un défi

Il est compétiteur, le candidat (FdG) Aimé Couquet, au point de vouloir mettre « au défi les trois autres têtes de liste, Ménard pour le FN, Du Plaa pour le PS et Aboud pour l'UMP de publier dès à présent leurs dépenses engagées dans la campagne électorale des municipales » : « Ils disent et écrivent qu'ils vont diminuer, s'ils sont élus, les dépenses publiques et leur première action est d'engager des frais de campagnes élevés qui seront remboursés avec de l'argent public. » « Pour Élie Aboud, si Agnès Jullian le rejoint, ajoute-t-il, il faudra, peut-être qu'il ajoute les frais qu'elle a engagés avec son association pour présenter leur programme. » Il conclut : « En ce qui me concerne, je suis prêt à rendre public mes frais engagés et qui pourront être vérifiés sur le compte de campagne pour que les électeurs et contribuables puissent juger entre les paroles et les actes. » Et si les trois autres candidats en faisaient de même ?

PEA

#### Social Les pompiers sur les Allées

Les pompiers de Béziers, comme dans tout le département, sont en grève depuis le 11 décembre. Hier, ils se sont postés sur les Allées, avec trois camions. Certains sont partis ensuite à la rencontre du public pour expliquer leur mouvement.